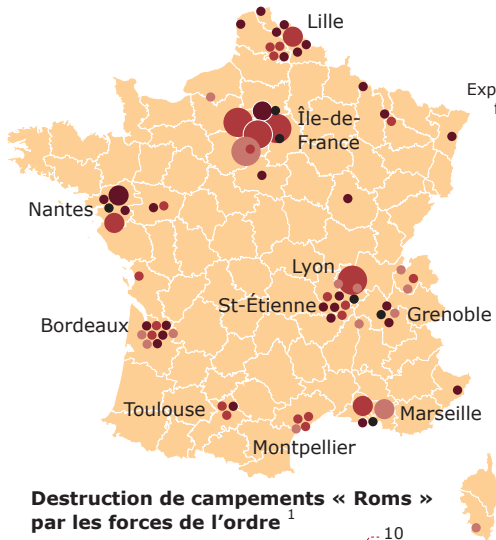


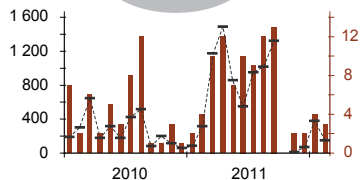
Les Roms, victimes de la politique sécuritaire du gouvernement français



Expulsions forcées

plus de 11 000 expulsions en deux ans

Campements détruits



5 août 2010 : circulaire du ministère de l'Intérieur qui rappelle les « objectifs précis » fixés par le président Sarkozy : « 300 campements ou implantations illicites devront avoir été évacués d'ici trois mois, en priorité ceux des Roms ».

9 septembre 2010 : Le Parlement européen adopte une résolution sur la situation des Roms et la libre circulation des personnes dans l'UE. Il s'oppose avec vigueur « à une rhétorique provocatrice et ouvertement discriminatoire qui a marqué le discours politique au cours des opérations de renvoi des Roms dans leur pays, ce qui donne de la crédibilité à des propos racistes et aux agissements de groupes d'extrême droite; rappelle dès lors les décideurs politiques à leurs responsabilités et rejette toute position consistant à établir un lien entre les minorités et l'immigration, d'une part, et la criminalité, d'autre part, et à créer des stéréotypes discriminatoires ».

13 septembre 2010 : Pour « lever tout malentendu sur une éventuelle stigmatisation », le ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux, a tenu à « signer personnellement » une nouvelle circulaire qui demande aux préfets de poursuivre les évacuations de camps illicites, « quels qu'en soient les occupants ».

7 avril 2011 : Le Conseil d'État a annulé la circulaire du 5 août 2010. Il considère que le gouvernement ne pouvait agir « en méconnaissance du principe d'égalité devant la loi » en menant « une politique d'évacuation des campements illicites désignant spécialement certains de leurs occupants en raison de leur l'origine ethnique ».

1. Le recensement n'est pas exhaustif. De plus, les autorités ont généralement considéré ces lieux de vie comme des campements « Roms » or toutes les populations qui y vivaient n'étaient pas d'origine rom.

Sources : Romeurope (2012) *Les Roms, boucs émissaires d'une politique sécuritaire qui cible les migrants et les pauvres*, rapport 2010-2011 ; Goossens Philippe et Cousin Grégoire (2011) *Recensement des évacuations forcées de lieux de vie occupés par des Roms migrants en France (Répression des bidonvilles Roms)*, rapport non publié ; Revues de presse sur le site Internet de Romeurope.